

CONSEIL DE QUARTIER BELLEVUE MEUDON-SUR-SEINE

Compte rendu réunion #5

Date : Mardi 24 septembre 2024

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, Pierre GENTILHOMME et Fabian FOUILLET, élus de quartier référents.

Responsables administratifs : Léo LOMBARD, directeur de cabinet, Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, Quentin DUVAL, chargé de mission transition écologique, Alain BASTIAN, directeur territorial GPSO, Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Florentin SOLOIS, responsable participation citoyenne et concertation grands projets.

// Expérience piétonne marché de Bellevue

Lors de la concertation Meudon 2040, les Meudonnais s'étaient exprimés en faveur de la création de zones piétonnes. Après travail avec le Conseil de quartier, la Ville avait fait le choix d'expérimenter, les samedis matin jusqu'aux vacances de Toussaint, la piétonnisation des rues Albert de Mun et Pierre Wacquant.

Le 1^{er} samedi, pour l'inauguration, le Conseil de quartier a organisé sa fête de quartier, aux côtés des animations prévues par la Ville. Après ce premier test, les retours des familles étaient très positifs. Les personnes à mobilité réduite en revanche se plaignaient des difficultés à stationner. Les conseillers abondent dans ce sens, ayant eu les mêmes retours.

Le 2^{ème} samedi, sans animation, une large majorité d'habitants s'accordaient à dire que l'ambiance était morose, et les difficultés à stationner toujours présentes.

Compte tenu des retours d'expérience, et du fait de l'impossibilité pour la Ville d'animer toutes les semaines ces rues, il a été décidé de mettre fin à l'expérimentation. Désormais, la piétonnisation dans ce quartier sera ciblée sur des moments festifs exclusivement.

Face aux plaintes des commerçants sur leur baisse de chiffre d'affaire, des participants déplorent leur manque d'investissement pour faire vivre le projet.

Certains conseillers font remarquer que le stand du Conseil de quartier était sous dimensionné par rapport aux besoins. D'autres supports seront nécessaires à l'avenir (beachflag, documentation).

// Marché de Bellevue : hypothèse de travail CNRS

Le Maire rappelle l'historique du permis de construire. Le CNRS a vendu une partie de ses terrains à des promoteurs immobiliers pour financer, avec ces recettes, la rénovation et l'extension de son site de Meudon. Le permis a été délivré en 2015. Entre temps le CNRS a renoncé, unilatéralement, à la construction d'un immeuble qui laisse un mur aveugle de 60 mètres de long.

Avec un certain nombre d'associations, dont le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon qui a engagé des actions judiciaires, la Ville a soumis un projet alternatif qui consiste à acheter le terrain de

l'entreprise Wacquand et la parcelle derrière le CNRS afin de venir implanter, une nouvelle halle pour le marché de Bellevue, complété par exemple par des locaux associatifs dont on manque dans le quartier.

La Ville propose également de reprendre le parvis devant le CNRS pour en faire un espace public. La Ville a obtenu le soutien de L'Etat qui est favorable à des négociations avec les partenaires publics concernés. Ce serait une belle opportunité pour l'attractivité commerciale du marché de Bellevue, aujourd'hui enclavé et peu visible.

Dans l'hypothèse où le projet voit le jour, le déplacement du marché entraînerait certains frais. Deux hypothèses sont envisageables : l'extension du Franprix, ou la construction d'un petit programme de logements.

Une conseillère évoque la possibilité d'en faire des places de parking en prévision de l'arrivée des habitants des logements CNRS. Des parkings souterrains sont prévus à cet effet. Il est aussi à noter une baisse du taux de motorisation ces dernières années.

// Accessibilité de la gare de Bellevue

Au terme d'un combat de plusieurs années, la Ville a obtenu une dérogation pour la mise aux normes d'accessibilité de gare de Bellevue, malgré une fréquentation en dessous des seuils fixés par la SNCF.

Un ascenseur sera installé et une mise à niveau complète des quais réalisée. A l'intérieur de la gare, les sanitaires seront refaits et un éclairage moins énergivore sera installé. Le changement de la sonorisation devenue vétuste est également planifié. Le chantier démarrera en novembre 2024 pour une durée de 2 ans. La gare restera accessible et fonctionnelle, excepté pendant 7 week-ends.

// Points d'actualité

Bornes de recharge électrique et autopartage

Face à la hausse du nombre de voitures électriques, la Ville souhaite augmenter le nombre de bornes de charge.

En complément des bornes déjà installées, plusieurs emplacements sont proposés :

- **Bornes 7Kw** : 2 bornes place Aristide Briand
- **Bornes 22Kw** : 2 bornes au 155 Av. de Verdun, 2 bornes au 173 Av. de Verdun, 2 bornes au 6 rue de Paris
- **Bornes 150Kw** : 2 bornes 42 Av. Général Galliéni, 2 bornes parking Brimborion

Les conseillers sont partagés sur la question. Certains considèrent que l'installation de nouvelles bornes, à certains des emplacements proposés, supprimerait des places de parking déjà rares. D'autres voient en la multiplication des bornes une incitation à passer à l'électrique.

Quelques participants souhaitent savoir comment sont choisis les emplacements proposés. Le SIGEIF et le prestataire privé qui propose les emplacements les plus puissants ont étudié les taux de fréquentation actuels et les usages probables de ces bornes.

Pour se prononcer, les conseillers souhaitent connaître les taux d'occupation des bornes actuelles. En réponse à cette demande, une cartographie est envoyée avec le présent compte-rendu. Ils remarquent néanmoins la (trop) grande proximité des points de charge à Meudon sur Seine. Ils souhaitent également que les bornes place Aristide Briand soit plus puissantes. Les participants souhaitent également connaître la politique tarifaire. Pour les bornes proposées par le SIGEIF, les prix sont

réglementés. Pour celles du prestataire privé, les prix sont indiqués de manière transparente. En revanche, la recharge sur une borne rapide est plus coûteuse.

Un nouveau dispositif, l'autopartage en boucle, est présenté aux conseillers. Une voiture d'autopartage en boucle remplace 5 à 8 véhicules personnels. Le principe consiste à réserver et emprunter un véhicule via une plateforme et le restituer au point du départ après utilisation.

Un déploiement en deux phases est prévu : au printemps 2025, puis courant 2026. Plusieurs emplacements sont discutés avec les conseillers. Ces places sont ciblées dans l'appel à manifestation prévu par GPSO en octobre pour choisir un ou plusieurs opérateurs d'autopartage en boucle. Ce dispositif a été expérimenté à Sèvres pendant 3 ans et a donné des résultats satisfaisants. Son fonctionnement est proche du système des vélib où le véhicule doit être remis au même emplacement.

Les conseillers remarquent que les emplacements proposés sont dans l'ensemble proches des transports en commun. Des rues entre deux gares pourraient être privilégiées, comme la rue des Galons.

Réaménagement rue Hélène Loiret

Le projet de réaménagement des espaces publics rue Hélène Loiret a été travaillé avec le précédent Conseil de quartier. Les travaux ont démarré. A cet emplacement, des aménagements en faveur de la biodiversité sont prévus, comme des hôtels à insectes, des ruchers, un espace vert... Conformément aux demandes des conseillers, une conciergerie est à l'étude. Les travaux dureront six mois.

Budget participatif

Avant l'été, les conseillers ont étudié les projets proposés par les habitants dans le cadre du Budget participatif. Les services municipaux ont ensuite approfondi les analyses. Sur 24 projets proposés, 10 sont admissibles au regard du règlement et seront soumis au vote jusqu'au 24 novembre.

Étude stratégie commerciale

Pour bâtir une nouvelle stratégie d'attractivité commerciale du territoire, la Ville a confié à un bureau d'étude la réalisation d'une enquête sur l'état du commerce à Meudon. Les conseillers sont sollicités pour participer à cette étude. Les conseillers volontaires constitueront un groupe de personnes « ressources » pour témoigner sur les expériences, besoins et idées d'amélioration des habitants.

// Questions – Réponses

Un conseiller s'interroge sur la circulation rue Paul Houette. Le Maire lui répond que la Ville étudie le principe d'une « rue école ». La circulation sera fermée le temps de la dépose des enfants. Les conseillers seront associés à cette réflexion d'ici la fin d'année par une visite de terrain.

Une autre conseillère souhaite connaître l'état des projets pour la rue du Bel Air. Il lui est rappelé qu'il ne s'agit pas d'une voie communale, mais d'une voie privée. Depuis des années, des négociations sont en cours avec les propriétaires pour trouver une solution. Une municipalisation de la voie est envisagée, mais nécessite l'accord de l'ensemble des acteurs. Cela impliquerait d'avoir une circulation et une signalétique normée.

// Prochaine réunion

- **Prochaine réunion Conseil de quartier** : Assemblée générale des Conseils de quartier –
Lundi 25 novembre, 19h, le lieu sera précisé ultérieurement

Meudon, le 30 septembre